



Guide des bonnes pratiques et aménagements pour la conservation des oiseaux champêtre en milieu agricole

L'île Bouchard, située dans la municipalité de Saint-Sulpice, est un territoire à forte valeur écologique. En effet, de nombreuses espèces fauniques y sont établies. L'île abrite une importante héronnière, des canards branchus ainsi que d'autres canards barbotteurs, des oiseaux de proies ainsi qu'une variété d'espèces d'oiseaux champêtres. De plus, quelque unes de ses terres situées vers la pointe Est ont été acquises à des fins de conservation par Conservation de la Nature Canada. Toutefois, 70 % de la superficie de l'île est à vocation agricoles, dont la majorité est dédiée à la culture du maïs et du soya. L'exploitation vinicole y est également pratiquée. Les grandes cultures sont souvent accompagnées de pratiques pouvant être néfastes pour l'avifaune.



Ce guide vise à fournir des conseils permettant d'adapter certaines pratiques afin de favoriser la conservation des oiseaux champêtres.

PROBLÉMATIQUE

La modernisation de l'agriculture entraîne des impacts importants sur les populations d'oiseaux champêtres associées à ce milieu. Actuellement, ces espèces présentent les déclin les plus importants et les plus consistants de tous les groupes d'oiseaux. En effet, plus de 60 % des espèces d'oiseaux champêtres montrent un déclin significatif. Au Québec, ces déclin se sont accentués dans les 20 dernières années.

Les facteurs contribuant au déclin des oiseaux champêtres :

- Homogénéisation du territoire par l'uniformisation des cultures
- Modification, détérioration et perte d'habitat pour l'alimentation et la reproduction des oiseaux
- Modification des pratiques agricoles :
 - Cultivars adaptés
 - Mécanisation
 - Date et fréquence travaux au champ
 - Intrants chimiques

Le déclin des populations d'oiseaux associées au milieu agricole est l'un des principaux enjeux de conservation des oiseaux en Amérique du Nord. Il est donc important de mettre en place des initiatives visant à modifier certaines pratiques agricoles afin de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité aviaire.

LISTE DES OISEAUX CHAMPÊTRE PRÉSENTS À L'ÎLE BOUCHARD ET MENACES



Hirondelle bicolor

Hirondelle rustique

Pluvier Kildir

Tyran tritri

Vacher à tête brune

Se nourrit d'

Insectes aériens

Insectes aériens

Insectes et
invertébrés

Insectes

Insectes et graines

Nidification

Trous arbres déjà
présents

Constructions
anthropique
(grande)

Au sol

Arbre

Parasite nids d'autres
espèces

Source : Inventaire fourni par Conservation de la Nature Canada et Québec oiseaux.

Tableau 1. Liste des menaces touchant les espèces d'oiseaux champêtres présentes à l'île Bouchard.

ESPÈCES	MENACES				
	Destruction de nids	Dérangement durant la nidification	Diminution matériel pour la construction du nid	Intoxication	Perte et dégradation de site d'alimentation et de nidification
Hirondelle bicolor		X		X	X
Hirondelle rustique	X		X	X	X
Pluvier kildir	X	X		X	X
Tyran tritri				X	X
Vacher à tête brune				X	X

*Adaptation du tableau 4 de la Stratégie de protection des oiseaux champêtres en région dominée par une agriculture intensive – Partie 1, Regroupement Québec oiseaux (2014).

PRATIQUES FAVORISANT L'AVIFAUNE

Tableau 2. Recommandation pour adapter la période de fauche.

Adapter la période de fauche afin d'éviter la fauche durant la période de nidification ou considérer des alternatives tel l'utilisation de couvre-sol.		
Objectif faunique	Conseils	Motivations
Réduire les perturbations ou la destruction de nids en limiter le déplacement de la machinerie. Permet la repousse végétale pour réduire les risques de prédation.	Procéder à une fauche hâtive, si nécessaire, avant la mi-mai (nidification) et considérer un intervalle de 60-65 jours entre la 1 ^{er} et la suivante. Pratiquer, une fauche sans restriction après la mi-juillet. Considérer semer des plantes couvre-sol.	Application facile, simple et peu coûteux Réduction de l'entretien Mortalité des oiseaux moins élevé

Tableau 3. Recommandation pour attirer les oiseaux de proies.

Mettre en place des structures (nichoirs, perchoirs, plates-formes de nidification) afin d'attirer les oiseaux de proies ; ennemis naturels d'espèces ravageurs des cultures (rongeur, insectes, oiseaux).		
Objectif faunique	Conseils	Motivations
Contrôle la présence d'espèces nuisibles. Offre aux oiseaux de proies des habitats de qualité. Favorise la lutte intégrée.	Maintenir les chicots (site de guets et de repos). Planter des perchoirs de 7-9 mètres et des piquets de cèdres aux 200-300 mètres. Installer une plateforme de nidification.	Application simple, facile et peu exigeante. Lutte contre les espèces nuisibles aux cultures

Tableau 4. Recommandation pour conserver ou créer de l'habitat pour les oiseaux.

Conserver les végétaux déjà en place et planter des arbres isolés et des bosquets afin d'offrir des habitats aux oiseaux; aménager et améliorer les bandes riveraines		
Objectif faunique	Conseils	Motivations
Offrir des habitats diversifiés aux oiseaux pour le repos, la nidification et l'alimentation. Favoriser la connectivité entre les différents habitats avoisinants.	Entretien minimal de ces habitats en dehors de la période de reproduction des oiseaux. Intégrer, si possible, les trois strates de végétation (herbacées, arbustes et arbres) afin d'attirer une plus grande diversité faunique.	Application simple, facile et peu exigeante; Augmentation des rendements des cultures adjacentes Contrôle de l'érosion

Il est essentiel de conserver les nids d'Hirondelle rustique. En effet, la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs interdit de déranger, de détruire ou de prendre le nid ou les œufs d'un oiseau migrateur comme l'Hirondelle rustique. Cette hirondelle a été désignée menacée en 2011 par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada). En tolérant sa présence et la construction de son nid, vous participez à la conservation de cette espèce et en retour, bénéficiez d'une espèce reconnue pour consommer une grande quantité d'insectes piqueurs ou ravageurs des cultures.

NICHOIRS



Des nichoirs d'hirondelles bicolores et de canards branchus ont été installés sur vos propriétés. Ceux-ci permettent d'assurer la disponibilité de sites de nidification pour ces deux espèces.



Il est nécessaire de procéder annuellement au suivi des nichoirs, à la fin de l'automne ou tôt au printemps (avant la période de nidification), afin de valider leur utilisation et d'effectuer un léger entretien, soit des réparations aux nichoirs, le retrait des nids de l'an dernier et l'ajout de nouveaux matériaux de nidification (coupeaux de bois).

**Merci de participer à la conservation
des oiseaux en milieu agricole!**